

RE
E
on amiti
nd
Conseil
Rudoif
paré diman
ing des jou
cours du
première
gouverne
art, pantalon
le Tcheco
advertis
sécurité col
dit-il cha
membre de
la police
créer l'union
fait écarte
re, qui a
la Tcheco
le program
ées depui
en détail
thème so
série, mais
riche
ous ne con
ent dite
vivre en
virtout avec
et sera ou
voulons vi
avec notre
allemand
rale
u-officiers
ur l'utilité
nément
nble géne
nationale
de revue
de M. L
membres de
de Dakar
président
M. P. B
réserve
des com
M. D
de perfec
de propo
de la ques
le de
neuse qui
et homes
soutien
M. B
sur metter
de
de
ce que lils
patèle
ts
ngleterre
Liverpool
police a
soit après
andais de
de bouteille
de pétrole,
révélant un
de de l'ar
électriques,
du sur des
tué
Ver
nt Nowak
coups de
de la messe
mort par
président
d'usier de
radical
OLE
Une an
du parti
lèvement,
maire de
président
me, An
nateur ;
ateur du
nt a con
troix qui
ard de
anco ;
e et le
de Fran
défenseurs
étaient
Temel,
en vie
des vi
dit-il,
il lui ni
porter
Si les
suis con
nous et
dit-il,
ance ;
sont par
ont du
lecture
réolmé
dité du
naissance
la paix,
ité de
voit
de M. B
dit-il
et du
ma
comm
France
ma
dité par
dima
sur ont
cous

L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DES « ENFANTS DE NEPTUNE »

Trente-cinq années d'existence. — Trente-cinq années de succès

La ville de Tourcoing à l'honneur



UN COIN DE LA SALLE DU BANQUET. — A gauche, LES PERSONNALITÉS A LA TABLE D'HONNEUR.

Le 35^e anniversaire de la fondation des « Enfants de Neptune » a été célébré dimanche par différentes manifestations auxquelles la ville de Tourcoing, représentée par ses édiles, fut entièrement mêlée.

La F.F.N.S. avait d'ailleurs tenu à consacrer officiellement les efforts de la municipalité tourcoingnoise en faveur de la nation et la remise à la ville par ses représentants, MM. Lemoine et Foulon, vice-présidents, et Chalmeau, secrétaire général de la plaquette de la Fédération, constitue un juste hommage rendu à ceux — population et édiles — dont les attentions jamais démenties depuis 35 ans, ont permis à notre grand club de poursuivre son œuvre utile et d'accéder à la gloire sportive.

La journée débuta par l'assemblée générale annuelle du club qui se tint à 10 h. dans la salle des fêtes des sports, rue de Tourcoing.

Outrant la séance, M. Paul Beulque, président, fait l'historique de l'année 1938 et donne lecture du palmarès.

M. M. Cordier, trésorier, expose ensuite le point de la situation financière. P. Beulque reprend la parole, comme entraîneur cette fois. Il tire la leçon des rencontres et championnats qui se sont déroulés en 1938. Les espoirs que l'année fondée sur les jeunes au début de 1938, se sont réalisés, dit-il et il félicite entre autres Mlle Jehoulet, pour ses performances en championnats de France. Après les félicitations de sa part, il remercie les conseils et l'entraîneur-président « Neptunien » en venge rapidement aux conseils généraux. « Il suffit de vouloir, dit-il en terminant, avec les éléments dont nous disposons, rien n'est impossible ».

On procéda au remplacement des mem-

Aujourd'hui, lundi 30 janvier :
Aujourd'hui : sainte Bathilde, demain : sainte Marcelline.
Soleil : Lever, 7 h. 26; coucher, 16 h. 42.
Lun : Pleins lune le 4 février.
Bulletin météorologique pour le jour de lundi 30 (région Nord) : Assez belles éclaircies, vent de secteur sud-est assez fort, maximum de température sera en hausse de 4 à 6 degrés par rapport à la veille.
Société de Géographie : à 20 h. 30, conférence, salle Pierre Destombes, rue de Boubais.

Ce soir, à la Société de Géographie, conférence de M. Jean Raynaud
Ce soir lundi, à 20 h. 30, salle Pierre-Destombes, au Conservatoire national de musique, M. Jean Raynaud donnera une conférence sur « La guerre sino-japonaise, choses vues, rencontres avec le maréchal Tchang Chèk ». Cette causerie sera agrémentée de la projection d'un film-reportage : « Bombes sur la Chine », pris par l'auteur au cours des bombardements de Canton et d'Hangkou par l'aviation japonaise.

Le 12 février s'ouvrira, à Roubaix, la Centrale de la Ligue ouvrière chrétienne
Le mouvement local qui, depuis plus de deux ans, travaille dans l'ombre à la formation de ses militants, va prendre désormais un nouvel élan en ouvrant au 84 de la Grande-Rue, à Roubaix, une Centrale locale qui abritera les services de la Fédération des hommes de la L.O.C. de Roubaix-Tourcoing et environs.

La remise des diplômes aux lauréats de l'exposition de « Amis de la Base-Cour »
A l'occasion de la remise des diplômes de l'exposition avicole de novembre 1938, les membres de la société d'élevage « Les Amis de la Base-Cour » se sont réunis dimanche à 17 h., au Café Pandore, 28, rue Fauré, sous la présidence de M. Emile Desarmaux, président actif.

Une journée d'études du Parti démocrate populaire à Lille

Dimanche, à Lille, s'est déroulée une journée d'études de la section du Nord du Parti démocrate populaire.

Une première réunion eut lieu le matin, à 9 h. 30, en la salle Richelieu, sous la présidence de M. André Chateleyn, vice-président du parti, au cours de laquelle M. Jean Catrice, vice-président de la Fédération du Nord, et président de la section P.D.P. de Roubaix, parla de la situation internationale, et M. Louis Blanckaert, des Vieux travailleurs.

Après un échange de vues sur cette dernière question, une commission fut constituée pour élaborer un projet de loi qui sera transmis aux parlementaires du parti.

Après le repas de midi, les membres présents à cette réunion se retrouvèrent vers 15 h. 30, dans la salle du Conservatoire, pour entendre M. le docteur Dehaut, président de la Fédération, et M. Henri Teitgen, membre de la Commission administrative du parti et président de la section P.D.P. de Meurthe-et-Moselle.

M. Dehaut dit la nécessité de travailler plus que jamais à créer la fraternité des hommes de tous les partis politiques de notre pays. En ce qui concerne les accords de Munich, l'orateur déclare que, « s'ils ont sauvé la paix, ils ont laissé le pays dans une atmosphère encore trop chargée d'électricité ». Pour assurer cette paix, tout souhaite-il faudrait que la France sache faire l'union indispensable et qu'ensuite la collaboration entre les peuples, conçue dans un esprit de justice et de fraternité humaine devienne une réalité.

Dans sa conférence M. Teitgen donna tout d'abord les raisons de la fondation du P.D.P. Après guerre, assure l'orateur, l'une des préoccupations des partis politiques était de « creuser des fossés » entre eux, créant ainsi la division entre Français. C'était un non sens. Il fallait au contraire « jeter des ponts » et le P.D.P. abandonner la Tchecoslovaquie qui mettait en nous tous ses espoirs.

L'orateur en vient ensuite aux revendications du parti sur le plan social. Une des premières choses à réaliser pour que soit assurée la continuité française, serait selon M. Teitgen, de donner une solution au problème de la mère au foyer. Dans une société qui ne devrait quitter son foyer pour l'usine.

C'est ensuite la question de l'intégrité de l'empire français qui aborde l'orateur. Lui aussi est partisan d'un « non » catégorique. Nous sommes, dit-il, arrivés à la limite de nos concessions et nous ne pouvons faire plus.

Après avoir refusé les prétentions italiennes, M. Teitgen déclare que s'il le fallait la France unanime se lèverait contre ceux qui voudraient nous asservir.

Et la conférence termine son exposé par un acte de foi dans l'avenir de la France.

M. Dehaut remercie M. Teitgen au nom de tous, puis clôture la réunion après avoir fait un appel à la propagande.

A Roubaix, après le coup de filet de la Sûreté Les pileurs d'autos et les voleurs de vélos ont été conduits à Lille, hier matin

Les quatre inculpés avant leur départ pour Lille, où ils ont été déferés au parquet.

Nous avons annoncé hier la quadruple arrestation opérée par la police en tenue et la Sûreté de Roubaix.

On sait que quatre individus — sur cinq composant la bande — ont été mis en prison en état d'arrestation après une enquête soignée menée. Ces individus étaient, on s'en souvient, non seulement cambrioleurs ayant plusieurs « opérations » à leur actif, mais aussi des voleurs de vélos, des pileurs d'autos et même des dévaliseurs de cliapiers, fort dangereux. Comme on le voit, leur champ d'action était vaste, et leur activité illimitée.

Les quatre individus arrêtés, Lucien Lechevalier, 32 ans, mécanicien, 30, rue Watt; Eugène Van Lancker, 28 ans, apprêteur, 29, rue de la Limite, à Croix; Georges Dubois, 46 ans, 17, rue de Wasquehal, et le fils de ce dernier, Georges Dubois, 18 ans, même adresse, ont été conduits à Lille dimanche matin par la gendarmerie, et déferés au parquet.

Une fête à Sainchin-en-Weppe à l'occasion de la remise de la croix de la Légion d'honneur à M. l'abbé Deligny

Dimanche, une grande fête s'est déroulée à Sainchin-en-Weppe, à l'occasion de la remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, au dévoué vicar de la paroisse, M. l'abbé Deligny, originaire de Roubaix, ancien combattant, mutilé de guerre, capitaine de réserve, croix de guerre.

La journée débuta par une messe célébrée par M. l'abbé Deligny, à la mémoire des anciens combattants morts au champ d'honneur, messe au cours de laquelle M. l'abbé Linselles dit avec quelle joie tous les paroissiens profitaient de la circonstance pour témoigner à leur dévoué vicar leurs sentiments d'estime et de reconnaissance.

A l'issue de la cérémonie, un cortège se forma, composé des divers groupements de la localité. M. l'abbé Deligny fut reçu sur la Grand-Place par M. Lheureux, maire, entouré du Conseil municipal. Le colonel Mancorin, rappela ensuite les brillants états de services de M. l'abbé Deligny.

Après l'ouverture du ban, le colonel Mancorin remit la croix à M. l'abbé Deligny, qui fut ensuite félicité par toutes les personnalités présentes.

M. l'abbé Deligny, très ému, remercia sous ses amis. Puis le cortège se reforma pour se rendre au cimetière sur la tombe des anciens combattants morts au champ d'honneur.

CARNEI

Nécrologie
On nous prie d'annoncer la mort de M. René Roussel, décédé à Tourcoing, le 29 janvier, dans sa 71^e année.
Tourcoing, 189, rue de Paris.

LOUISE BRIAND informe son aimable clientèle qu'à partir du 1^{er} février, son magasin de Modes sera transféré au n° 4, rue du Bois, à Roubaix.

Le corps d'un noyé est retrouvé dans l'Escaut, à Denain
Un habitant de Douchy, M. Liénard, était disparu depuis quelques jours. Sa veuve avait été retrouvée sur la berge de l'Escaut, à Denain.

Dimanche, vers 9 h., un conducteur de tracteur aperçut dans le fleuve un corps qui put ramener sur la berge. C'était le cadavre de M. Liénard.

Le corps ne porte aucune trace suspecte de coups, la mort étant due à une congestion foudroyante.

Le Parquet de Valenciennes a ouvert une enquête.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Paul Déroulède, une messe a été célébrée, à sa mémoire, à Paris, en l'église Saint-Augustin, par le comité de la Ligue des patriotes, dont il fut l'un des fondateurs. A l'issue de la cérémonie, une couronne a été déposée au pied du monument élevé, square Labadie, à la mémoire du grand tribun.

Pour obvier au marasme du bâtiment et favoriser la construction

Des précisions intéressantes sur les bonifications d'intérêts
Nous avons rendu compte succinctement, hier, d'une conférence donnée à Lille, samedi, par le ministre de l'Économie nationale, au cours de laquelle furent précisées les modalités des bonifications d'intérêts au ministère de l'Économie nationale, et nous avons donné, d'après le conférencier, quelques détails concernant les bonifications d'intérêts consenties par l'État, au profit de tous ceux qui veulent construire, ou restaurer des immeubles.

Revenant sur cette importante question, nous publions sur ce point, les précisions suivantes :

Voici, par exemple, un industriel qui veut moderniser et perfectionner son outillage. Pour faire passer un emprunt à un établissement de crédit quelconque, s'il dépose un dossier en règle, le ministre de l'Économie nationale lui octroie, par un emprunt consenti pour 2 à 3,5 %, sur le prêt consenti, bonification payée chaque année et qui réduit dans de sensibles proportions le loyer de l'argent.

Le même, le particulier qui veut bâtir un immeuble, avec ses propres moyens ou à l'aide d'un emprunt.

Un particulier achetant un terrain de 10.000 fr. le devis de construction s'élevé à 100.000 fr. ; la valeur de réalisation (valeur vénale) de cette construction est estimée à 70.000 fr. ; les fonds sont fournis : 20.000 fr. par un emprunt consenti pour 15 années, au taux de 6,50 %, le reste avec les fonds personnels de l'intéressé.

Celui-ci reçoit une bonification de 200 fr. par an, soit un total de 3.000 fr. ; le reste de l'emprunt, soit 80.000 fr., est remboursé par annuités de 1.800 fr.

Le total des avantages consentis atteint 59.722 fr. soit 60 % de la somme investie dans la construction.

Ces mesures prises par l'État, ont permis de rendre des résultats encourageants, et cela que près de cinq mille dossiers ont déjà été déposés par des particuliers. Cela représente, pour un mois, 220 millions de francs de travaux, et l'on s'aperçoit, bientôt, pouvoir doubler ce chiffre.

Mesure éminemment sociale et économique, cette initiative gouvernementale tend à être généralisée, en ce qui concerne le bâtiment, si elle est comprise par ceux pour lesquels elle est faite.

Pour obvier au marasme du bâtiment et favoriser la construction

Des précisions intéressantes sur les bonifications d'intérêts
Nous avons rendu compte succinctement, hier, d'une conférence donnée à Lille, samedi, par le ministre de l'Économie nationale, au cours de laquelle furent précisées les modalités des bonifications d'intérêts au ministère de l'Économie nationale, et nous avons donné, d'après le conférencier, quelques détails concernant les bonifications d'intérêts consenties par l'État, au profit de tous ceux qui veulent construire, ou restaurer des immeubles.

Revenant sur cette importante question, nous publions sur ce point, les précisions suivantes :

Voici, par exemple, un industriel qui veut moderniser et perfectionner son outillage. Pour faire passer un emprunt à un établissement de crédit quelconque, s'il dépose un dossier en règle, le ministre de l'Économie nationale lui octroie, par un emprunt consenti pour 2 à 3,5 %, sur le prêt consenti, bonification payée chaque année et qui réduit dans de sensibles proportions le loyer de l'argent.

Le même, le particulier qui veut bâtir un immeuble, avec ses propres moyens ou à l'aide d'un emprunt.

Un particulier achetant un terrain de 10.000 fr. le devis de construction s'élevé à 100.000 fr. ; la valeur de réalisation (valeur vénale) de cette construction est estimée à 70.000 fr. ; les fonds sont fournis : 20.000 fr. par un emprunt consenti pour 15 années, au taux de 6,50 %, le reste avec les fonds personnels de l'intéressé.

Celui-ci reçoit une bonification de 200 fr. par an, soit un total de 3.000 fr. ; le reste de l'emprunt, soit 80.000 fr., est remboursé par annuités de 1.800 fr.

Le total des avantages consentis atteint 59.722 fr. soit 60 % de la somme investie dans la construction.

Ces mesures prises par l'État, ont permis de rendre des résultats encourageants, et cela que près de cinq mille dossiers ont déjà été déposés par des particuliers. Cela représente, pour un mois, 220 millions de francs de travaux, et l'on s'aperçoit, bientôt, pouvoir doubler ce chiffre.

Mesure éminemment sociale et économique, cette initiative gouvernementale tend à être généralisée, en ce qui concerne le bâtiment, si elle est comprise par ceux pour lesquels elle est faite.

Craignant que nos Pâles-mises en contact direct avec le carton de nos boîtes puissent prendre une odeur quelconque ou s'imprégner d'humidité, nous avons soin de les mettre à l'abri dans un sac imperméable qui les isole complètement du carton. Cette précaution tendra de notre souci d'améliorer la présentation de nos Produits et de notre désir de satisfaire le goût délicat des Consommateurs fidèles à notre Marque

RIVOIRE & CARRET

réme de prix minima, notamment en ce qui concerne la pose du papier peint. La suite de cette étude minutieuse sera l'objet de réunions futures.

M. Vandenberghe termina la séance en insistant auprès de ses collaborateurs pour qu'ils fassent connaître l'action de la Chambre artisanale, car l'union des artisans de la même profession permettra seule sa revalorisation.

Les « chauffards » font des victimes

Au carrefour du Coq-Français, l'un d'eux blessé un passant, le relève, le dépose sur le trottoir et repart. Mais, de loin, la scène avait été aperçue et le numéro de l'auto fut relevé

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, un peu après minuit, un accident révéla un certain caractère de gravité s'est produit boulevard Gambetta, à hauteur du carrefour du Coq-Français.

A cet endroit, M. Edmond Maréchal, domicilié 16, rue Victor-Delannoy, qui traversait à pied la chaussée pavée du boulevard, fut tamponné alors qu'il se trouvait sur les rails du « Mogy » par une automobile qui roula à toute allure.

Cette voiture venait de la place de la Liberté et se dirigeait vers Lille.

A cette heure tardive, le boulevard était désert. Seuls, deux passants virent, de loin, l'accident et, par suite, ils ont signalé que l'automobiliste inconnu s'arrêta après avoir tamponné le passant, revint sur ses pas, ramassa le blessé qui gisait inanimé au milieu de la chaussée et le transporta sur le trottoir où il allongea.

Puis, précipitamment il sauta dans la voiture et disparut rapidement... pas assez vite pourtant, car les deux témoins dont nous parlons plus haut, et qui étaient arrivés à l'endroit où se produisit l'accident, pu relever le numéro d'immatriculation de la voiture qui fuyait dans la nuit.

La police fut alertée et, peu après, le blessé recevait des soins d'un médecin de passage, grâce au précieux renseignement fourni par les deux témoins de l'accident.

Place de la Liberté, un autre tamponne un passant et se arrête pas

La même nuit, vers 0 h. 15, un accident à peu près identique s'est produit place de la Liberté, à hauteur de « La Tonne d'Or ». Il s'agit encore d'un passant, M. Henri Delannoy, 40 ans, magasinier, domicilié 212, boulevard de Beauguillaume, et qui, en traversant la chaussée, fut tamponné par une automobile, laquelle, à toute allure, remontait la rue de Lannoy.

Le conducteur ne s'arrêta pas et continua sa route de plus belle. Fort heureusement, M. Delannoy ne fut que très légèrement blessé et, après avoir reçu quelques soins au poste central de police, il put regagner son domicile par ses propres moyens.

Ceci n'empêche pas que ce deuxième « chauffard » est, lui aussi, activement recherché par la Sûreté.

Rue des Longues-Haies, des agents emmenant un ivrogne des agents à partie par un individu... qui est aussi appréhendé

Dimanche, vers 15 h., les agents Tack, Deloelle et Desfontaines « ramassèrent » un ivrogne qui, rue des Longues-Haies, faisait en tapage dans un café. Deux agents, qui, en traversant la chaussée, furent tamponnés par le véhicule, le poard qui, docilement, se laissa faire; quand, près de la rue Bernard, un homme se dressa devant les policiers, et les incrusta copieusement, s'insurgeant devant cette arrestation qu'il jugeait arbitraire.

C'était Alexandre Schepers, le chiffonnier bien connu de la rue de Mouvoux. Bien entendu, l'homme fut empoigné. Mais, avec lui, la chose n'allait pas toute seule. Schepers n'entendait pas coucher au « violon », et il l'entama avec les agents une lutte en règle qui se termina naturellement par la victoire des représentants de la loi.

Schepers fut donc lui aussi emmené au « violon », et mis assisté en état d'arrestation par M. Darley, commissaire de police de permanence.

L'inauguration de la nouvelle maison des œuvres, à Wervicq-Sud

En très grand nombre, les paroissiens de Wervicq-Sud ont assisté, hier dimanche, à l'inauguration de leur nouvelle Maison des œuvres installée dans l'ancienne et vaste demeure de M. Jules Dorry, ancien maire de Wervicq-Sud, 28, rue de l'Industrie.

Cette cérémonie toute familiale, débuta le matin à 10 h., par une grand'messe au cours de laquelle M. l'abbé Verheyde, sous-directeur des œuvres diocésaines de Lille, prononça une belle allocution de circonstance assurant que l'esprit d'amitié qui unissait tous les membres des œuvres de Wervicq-Sud devait les conduire vers un apogée fécond et riche de promesses pour l'avenir.

A l'issue de la messe, un cortège comprenant tous les groupements d'hommes et de jeunes gens et particulièrement les

membres du Cercle et leurs familles se rendit, avec le concours bienveillant de la clique fanfare la « Jeanne d'Arc » à la nouvelle Maison des œuvres.

Et le vice-doyen Tillie, procéda à la bénédiction et à l'inauguration de locaux en présence d'une foule considérable. Puis M. Marcel Leleu, président du Cercle, fit appel à tous les membres des groupements paroissiaux afin qu'ils mettent tout en œuvre pour la prospérité de cette magnifique Maison d'œuvres et dit sa foi en l'avenir. M. le curé remercia les membres bienfaiteurs qui avaient mis à la disposition des œuvres, une habitation aussi confortable.

Un vin d'honneur fut ensuite offert aux ecclésiastiques et à leurs familles et cette charmante journée de fête s'éleva le soir par la diapositive et pirotechnique annuelle laquelle fut joyeusement animée.

La réunion du « BOUCHON D'OR »
— La première réunion trimestrielle s'est tenue hier dimanche, à 18 h., au siège, café Raphaël, Dumoulin, 38, rue Saint-Cornet, sous la présidence de M. Raymond Dubois, président actif, entouré de MM. P. Durieux, vice-président; H. Dejonghe, secrétaire; B. Damour, trésorier et de M. Raymond Dubois, membre de la commission. Après l'exposé de la situation financière par M. Henri Dejonghe, secrétaire, M. Linselles relata la situation morale du « Bouchon d'Or » et se dit fier de la réussite de la première journée du journal annuel. Les sociétaires dispersés ensuite après animation les prix du mois offerts par le comité et après les épreuves du challenge 1938-39, la réunion s'éleva par le tirage d'une tombola.

WASQUEHAL

Le concert annuel de la Maitrise Saint-Nicolas
Hier dimanche, à 17 h., eut lieu au lieu des fêtes de la rue Delcure, s'est déroulé le concert annuel de la maitrise Saint-Nicolas de Wasquehal.

Préside par M. l'abbé Lehoucq, curé de la paroisse, cette soirée obtint un légitime succès. Les excellents acteurs wasquehallois de la section dramatique obtinrent les faveurs du public dans l'interprétation parfaite d'une belle pièce policière intitulée : « Le Bouchon d'Or ».

M. le curé profita d'un entr'acte pour remercier toutes les personnes qui avaient contribué au succès de cette belle soirée.

UNE REUNION DU « BOUCHON D'OR »
— La première réunion trimestrielle s'est tenue hier dimanche, à 18 h., au siège, café Raphaël, Dumoulin, 38, rue Saint-Cornet, sous la présidence de M. Raymond Dubois, président actif, entouré de MM. P. Durieux, vice-président; H. Dejonghe, secrétaire; B. Damour, trésorier et de M. Raymond Dubois, membre de la commission. Après l'exposé de la situation financière par M. Henri Dejonghe, secrétaire, M. Linselles relata la situation morale du « Bouchon d'Or » et se dit fier de la réussite de la première journée du journal annuel. Les sociétaires dispersés ensuite après animation les prix du mois offerts par le comité et après les épreuves du challenge 1938-39, la réunion s'éleva par le tirage d'une tombola.

WATTRELOS

Une réunion de l'Amicale du 100^e régiment d'infanterie
Hier dimanche, à 10 h., au Café de l'Innovation, a eu lieu la réunion mensuelle de l'Amicale du 100^e régiment d'infanterie.